

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Grade : Ingénieur ou Technicien

MISSIONS :

Sous l'autorité du Directeur Général des Services et en relation avec Monsieur le Maire et l'Adjoint délégué, vous êtes chargé (e) de la direction, de la coordination, de l'animation de l'ensemble des services techniques ainsi que du pilotage des projets techniques de la collectivité (bâtiments, espaces verts, propreté urbaine, urbanisme...)

- Programmation, planification et coordination des projets et travaux relevant du domaine de compétence des services techniques, notamment dans les bâtiments avec en particulier la rénovation énergétique du patrimoine bâti communal,
- Pilotage et suivi des contrats de délégation ou de prestations,
- Conseil et assistance aux élus et aux services de la collectivité,
- Elaboration et suivi du budget tant en fonctionnement qu'en investissement,
- Veille juridique et réglementaire, en analysant l'incidence des évolutions sur le secteur technique,
- Encadrement et pilotage des équipes avec l'appui des responsables de secteur (bâtiment, voirie, espaces verts, garage),
- Veiller à la qualité des relations avec les usagers et les partenaires de la collectivité, en assurant notamment un suivi attentif des demandes des riverains.

PROFIL RECHERCHE :

Etudes supérieures et expérience sur un poste similaire fortement souhaitées,
Capacités avérées en ingénierie de projets,
Réelles capacités d'encadrement et aptitude au management dans un contexte de changement,
Bonnes connaissances techniques et juridiques liées aux différents domaines d'intervention des services techniques,
Connaissance des procédures de marchés publics et de l'instruction comptable M14,

APTITUDES :

Sens de l'organisation, de l'analyse et de la synthèse,
Capacités relationnelles,
Rigueur, discrétion et disponibilité.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Lieu d'affectation : Darnétal
- Service d'affectation : Services techniques
- Temps de travail : 35h

AVANTAGE LIE AU POSTE :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire
- Participation mutuelle
- Véhicule de service avec remisage à domicile
- Téléphone portable

Prise de poste : le plus tôt possible